



Arrondissement
de Torcy

Canton de
Pontault-Combault

Département de Seine-et-Marne

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du 27 novembre 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 39
Présents : 32
Excusés : 6
Non excusés : 1

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le VINGT SEPT NOVEMBRE, à VINGT HEURES, les membres du Conseil municipal de la commune de Pontault-Combault se sont réunis en l'hôtel de ville, salle Madame Sans Gêne, sur convocation qui leur a été adressée le 21 novembre 2023 par le maire, conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-12, du code général des collectivités territoriales et sous la présidence de M. Gilles BORD, maire.

ETAIENT PRESENTS :

M. GHOZELANE - Mme SHORT FERJULE - M. OUMARI - Mme PHONGPRIXA - M. TASD'HOMME - Mme PIOT - M. BECQUART - Mme DANY - Mme GINEYS - M. ROUSSEAU - Maires adjoints

M. TABUY - M. NZIMBU - Mme DEMARIA - Mme LA SPINA - M. MOUILLOT - Mme TREZENTOS OLIVEIRA - M. ALCAZAR - Mme FERNANDES - Mme DE ALMEIDA LACERDA - Mme COQUERELLE - M. BOURDELET - M. BACHELEY - Mme VENTURINI - M. FRISSON - Mme PERRIER - Mme ANANTHARAJAH - M. DUMONT - M. FOUBERT - Mme TCHOULA NJIA - Mme TOUPANCE - M. LARGIER - Conseillers municipaux

ABSENT(S) EXCUSE(S) :

M. HOUDEMOND - Mme CHAULIAGUET - M. SITA - Mme HEUCLIN . M. NOVAIS- M. LEBOUCHER.

ABSENT(S) NON EXCUSE(S) : M. JACQUOT.

POUVOIRS :

M. HOUDEMOND	à	M. BORD
Mme CHAULIAGUET	à	Mme TCHOULA NJIA
M. SITA	à	Mme ANANTHARAJAH
Mme HEUCLIN	à	Mme TOUPANCE

SECRETAIRE DE SEANCE : Sara SHORT FERJULE

SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2023

N°2023_11_27-12

Ref : Direction des ressources humaines

Objet: Modifications du tableau des effectifs en lien avec le projet d'organisation de la politique jeunesse

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L313-1,

VU le tableau des effectifs existant,

CONSIDERANT que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés et supprimés par son organe délibérant,

CONSIDERANT que, dans le cadre du projet d'organisation de la politique jeunesse, il est proposé de fermer la structure information jeunesse (SIJ) qui, n'accueillant plus de public depuis 2020, n'apparait plus convenir aux attentes de la population,

CONSIDERANT que, dans le cadre du même projet, il est proposé d'ouvrir un PAEJ (Point Accueil Ecoute Jeunes),

CONSIDERANT l'avis favorable à l'unanimité du Comité Social Territorial en date du 20 octobre 2023,

CONSIDERANT l'avis de la commission ressources du 15 novembre 2023,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

DECIDE de la création :

- d'un emploi de responsable de service au sein de la direction Prévention-Sécurité dans le grade des attachés territoriaux et dans les cadres d'emplois des assistants socio-éducatifs et des rédacteurs.
- de deux emplois d'agents d'accueil PAEJ dans les cadres d'emplois des adjoints administratifs et des adjoints d'animation territoriaux.

DECIDE de la suppression :

- d'un emploi de responsable du SIJ à temps complet dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux.
- d'un emploi d'informateur jeunesse à temps complet dans le cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation.
- d'un emploi d'animateur Quartier Jeune à temps complet dans le cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation.
- d'un emploi assistant administratif au service Jeunesse à temps complet dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

077-217703735-20231128-2023_11_27-12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/11/2023



Pour extrait certifié conforme
Fait en mairie, le 28 novembre 2023

Gilles BORD

Le Maire de Pontault-Combault